

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :
Finances

SOUS DOMAINE :
Décisions budgétaires

OBJET :
**Tarifs cantine
scolaire**

Le nombre de
conseillers municipaux
en exercice est de 27.

CONVOCATION ET
AFFICHAGE DU CM
EN DATE DU
22/06/2023



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2023/54

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 28 juin 2023.
Le Conseil Municipal de la commune de CUXAC D'AUDE
Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de M. DELFOUR Grégory, Maire.

Présents : M. DELFOUR Grégory, Mme TIXIER Sandrine, M. BERTO David, Mme GONNOT Betty, M. TOMAS Eric, Mme MEILLIERE Peggy, M. COMBES Romain, Mme BONHOMME Mireille, M. BOUTET Jean-Marc, M. ROQUES Alain, Mme PEROZENI Denise, M. PARDO Franck, Mme BOULANGER Patricia, Mme AZEVEDO Murielle, M. BORSNAK Philippe, Mme REY Céline, Mme LESCURE Virginie, Mme ALVAREZ Nathalie, Mme DONAT Laura, M. MAUGARD Martial, M. POCIELLO Jacques, M. MATHIEU Patrice, Mme POCIELLO Sandy, M. FOURMOND Yoann, Mme JOSSIER Nathalie.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

Mme BOUCAUX Gaëlle, procuration à Mme MEILLIERE Peggy.
M. BENAVENT Jean-Manuel, procuration à Mme POCIELLO Sandy.

Rapporteur : M. TOMAS

Vu l'avis favorable de la Commission Finances en date du 7 mars 2023,
Vu la délibération du 6 avril 2016 fixant les tarifs de la cantine scolaire,
Considérant la hausse générale des prix liée à l'inflation et notamment la hausse des tarifs du marché de fourniture et livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire,

Il est proposé aux membres du Conseil de modifier les tarifs de la cantine scolaire comme ci-dessous à compter du 01/08/2023 :

Tarifs cantine :

	TARIFS ACTUELS	TARIFS AU 01/08/2023
Classe 1	2,95 €	3.10 €
Classe 2	3,50 €	3.80 €
Classe 3	3,70 €	4.10 €
Enfants hors Cuxac	4.10 €	4.60 €
Adultes	5,70 €	6.50 €

Classe 1 : Revenu Fiscal de Référence / Nombre de parts ≤ 5 122 € (+ enfants employés communaux)

Classe 2 : 5 122 € < Revenu Fiscal de Référence / Nombre de parts ≤ 10 610 €

Classe 3 : Revenu Fiscal de Référence / Nombre de parts > 10 610 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

Décide de modifier les tarifs de la cantine scolaire comme proposé à compter du 01/08/2023.

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 011-211101167-20230628-2023_54-DE



POUR : 23

CONTRE : 4 (M. POCIELLO Jacques, M. MATHIEU Patrice, Mme POCIELLO Sandy, M.BENAVENT Jean-Manuel)

ABSTENTIONS : 0

Le Secrétaire

Alain ROQUES

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain Roques', written over a horizontal line.



Le Maire,

Grégory DELFOUR

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Grégory Delfour', written in a cursive style.